

L'AIMABLE FAUBOURIEN

JOURNAL DE LA CANAILLE

... La grande populace et la sainte canaille
Se ruient à l'immortalité.

AUG. BARBIER.

PARAISANT LE JEUDI ET LE DIMANCHE.

... Ce peuple qui sur l'or jonché devant ses pas,
Vainqueur, marchait pieds nus et ne se baissait pas!
Hégésippe MOREAU.

Bureaux, à Paris, 13, Passage Dauphine. — Prix d'abonnement : 6 francs par an, 3 fr. 6 mois, 1 fr. 50 centimes trois mois.
S'adresser, pour toute espèce de réclamation, au citoyen J.-B. SIMÉON, l'un des rédacteurs.

SOMMAIRE : Anniversaire des 5 et 6 juin 1832. — Liste des candidats. — Lettre d'un faubourien. — M. Dupin est si laid. — Le peuple à l'Assemblée. — La côtelette à la Constituante. — M. Odilon Barrot et M. Garnier-Pagès. — Le droit divin et le droit canon. — Facéties gardenationalesques. — Chanson : la Misère.

L'Assemblée nationale a jugé à propos de ne pas décréter Louis Blanc d'accusation...

Anniversaire des 5 et 6 juin 1832.

La République ne songe même pas à déposer une couronne de fleurs sur la tombe de ceux qui sont morts si noblement pour elle au cloître Saint-Méry. Mais nous, nous leur tresserons une guirlande funèbre.

Martyrs, pardonnez ! — Nos frères les plus purs traqués comme des suspects ; — Barbès et Raspail à Vincennes ; — Louis Blanc déclaré factieux ; — voilà ce qui détourne les vivants du culte des morts !

Au souvenir de vos nobles actions notre foi va renaître. Intrépide Jeann e nous nous rappelons encore ta sublime réponse à ceux qui t'apportaient du pain : « Du pain ! à quoi bon ? Dans une heure nous serons tous morts. » Héroïque enfant, les balles de la royauté ne t'exaucèrent pas ; tu mourus dans les cachots.

Mais nous, tes complices, nous sommes encore debout et nous irons jurer sur ta tombe de vaincre ou de mourir pour la cause sacrée du peuple.

Nous publions la liste définitivement adoptée par les clubs réunis et nous l'acceptons. Nous regrettons que quelques-uns de nos candidats n'y aient pas trouvé place ; mais nous croyons devoir oublier nos sympathies personnelles en présence de l'intérêt de la cause démocratique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Candidats du peuple adoptés par les corporations d'ouvriers, les ateliers nationaux, les gardes mobile et républicaine, et les clubs démocratiques réunis.

Caussidière.

Pierre Leroux.

Proudhon.

Raspail père.

T. Thoré.

Cabet.

Mersausie.

Gh. Lagrange.

Savary, ex-ouvrier cordonnier.

Adam, ouvrier cambreur.

Mallarmet, monteur en bronze.

Lettre d'un faubourien sur le décret relatif aux ateliers nationaux.

Citoyen rédacteur,

Je suis faubourien, ébéniste de mon état, embri-gadé aux ateliers nationaux en attendant que l'ou-vrage reprenne.

Je suis entré aux ateliers quand je n'ai plus trouvé de pain ailleurs. On a dit depuis qu'on nous y faisait l'aumône ; en y entrant je n'ai pas cru que je devenais un mendiant. J'ai cru que mes frères les riches me donnaient un peu de leur superflu parce que j'étais leur frère. Nous autres gens du peuple nous ne croyons jamais qu'on nous fait l'aumône parce que nous-même n'avons jamais l'intention de la faire. Nous aimons à partager simplement ce que nous avons avec ceux qui souffrent et ne nous en estimons pas plus vertueux pour cela.

Je conviens que je n'ai pas fait grande besogne aux ateliers nationaux, mais enfin j'y ai fait ce que j'ai pu. Je ne suis plus à un âge où l'on change aisément d'état, en voilà la raison, il y en a encore une autre : c'est qu'aux ateliers nationaux il n'y avait absolument rien à faire.

La Commission nous dit dans son rapport que les ateliers nationaux sont une grève organisée de 170,000 fr. par jour ; soit 45 millions par an. S'ils sont une grève, ce n'est pas notre faute. S'ils coûtent 45 millions, j'en prendrai occasion pour remarquer que quatre-vingt mille ouvriers ne coûtent pas plus à nourrir en trois mois qu'un roi ne coûtait en six.

Il n'en reste pas moins vrai que nous avons coûté cher à la République, mais la République nous le devait bien. Nous n'avons point à rougir de ce qu'elle a fait pour nous. Nous connaissons des gens à qui elle a donné de quoi vivre ; elle ne nous a donné que de quoi ne pas mourir de faim. En revanche, elle nous promettait que nous ne serions plus traités comme des esclaves et que l'éducation qu'elle donnerait à nos fils en ferait des hommes vraiment libres. Cela valait bien la peine de souffrir un peu.

J'ignore ce qui adviendra de la question de l'enseignement, mais nous voyons ce qui advient de celle du travail. *L'ouvrage ne va pas cesser subitement dans les ateliers nationaux* ; disent les considérants du décret ; cela veut dire qu'il y cessera insensiblement ; cela veut dire que l'Etat, qui a seul autorité pour cela, ne veut pas intervenir entre le maître et l'ouvrier ; cela veut dire que nos pères ont fait une révolution après laquelle ils n'ont plus été taillables et corvéables à merci et que nous venons d'en faire une après laquelle nous restons exploitables à perpétuité.

Etes-vous de mon avis, citoyen rédacteur ? Je comprends l'article 1^{er} du décret, mais je soutiens qu'il ne faut rien avoir sous la mamelle gauche pour ne pas sentir que l'article 3 est la honte d'une nation civilisée.

Quand le législateur chasse de la capitale tous les ouvriers qui n'y sont pas domiciliés depuis plus de trois mois, il attende à ce que la liberté individuelle a de plus sacré ;

Quand il accorde une indemnité de déplacement à celui qu'il va faire conduire de brigade en brigade, s'il le faut, en province, où il n'y a pas plus d'ouvrage qu'à Paris, il déporte des malheureux dans un lieu où il sait bien qu'ils ne peuvent vivre ; où il veut les abandonner après leur avoir témoigné pendant la

route son hypocrite sollicitude, lâche et cruelle ironie qu'il trouve peut-être piquante.

Où allons-nous, citoyen rédacteur ? Peut-être où l'on sera bientôt fâché de nous avoir mené.

Salut et fraternité.

Monsieur Dupin est si laid !

AUX ATELIERS NATIONAUX.

M. Dupin est un grand avocat, un procureur-général comme on n'en voit pas, et surtout comme on n'en entend pas... Mais, M. Dupin est si laid !

Il y a laid et laid, comme il y a fagots et fagots ; Quasimodo n'est laid que pour les crétiens ; qui n'a vu des grêlés qui plaisaient et des laideurs charmantes qui attiraient à elles... Mais n'allez pas croire que M. Dupin soit laid d'une de ces laideurs... Allons donc ! M. Dupin est laid comme un bourgeois de Dauterive, laid comme un procureur, laid comme une chauve-souris, laid comme une curiosité chinoise.

Aussi, qu'attendre de cet homme si laid ? les monstres ont-ils jamais produits de chérubins et le laid M. Dupin n'est-il pas le père de cette laide maxime : *Chacun chez soi, chacun pour soi* ?

Réjouissez-vous donc, ô nos bons amis des ateliers nationaux ; le laid M. Dupin vous insulte, tant mieux ! c'est que vous valez quelque chose. Il prétend vous parquer comme des bêtes de somme ; tant mieux, vous dis-je, c'est qu'il vous sait forts et qu'il a peur. Il est certaines injures qui relèvent ceux qu'elles croient atteindre et la limace ne déprécie pas les fruits qu'elle a touchés.

Peut-être que, non contents de la noble réponse que vous venez de faire à ses attaques calomnieuses, il voudra de nouveau essayer sur vous sa dent... de procureur, mais, cette fois, gardez-vous de répondre à cet homme autrement que par le silence du mépris.

Seulement (et votre vengeance sera celle de bons et loyaux républicains) faites promettre à vos enfants, en leur montrant le visage bourgeonné de M. Dupin, de ne jamais suivre en quoi que ce soit l'odieuse maxime du *chacun chez soi, chacun pour soi*, et vos enfants, devant ce type vivant de l'égoïsme bourgeois, promettent et tiendront leur promesse. — M. Dupin est si laid !

Le peuple à l'Assemblée nationale.

Mes trop chers commis,

En vous honorant du titre de mes représentants, j'ai supposé que vous aviez assez de talents et de vertus pour me constituer un état social un peu plus admissible que celui de la tyrannie.

Je vous croyais surtout du dévouement.

Depuis que vous êtes réunis, vous parlez beaucoup, vous prétendez travailler aussi beaucoup dans vos bureaux, dont on ne voit pourtant rien sortir.

J'ai bien faim, et je n'ai ni travail, ni argent, moi qui vous donne 25 francs par jour !

2 On me dit que vous élaborez une loi du divorce.

Mais je songe fort peu à quitter ma femme; je ne pense qu'à la nourrir avec les infortunés qu'elle m'a donnés.

Quand donc comprendrez-vous, mes trop chers commis, que la politique n'est pas la chose la plus pressante? qu'un bon décret qui fasse vivre est bien préférable à tous les projets de constitution, momentanément du moins.

Vous devriez savoir que les révolutions sont faites par les mécontents.

Que les mécontents ce sont les pauvres.

Que les pauvres ne font une révolution que pour ne plus autant souffrir.

Puisque vous devez savoir cela, vous devriez aussi songer que les mécontents, aujourd'hui, sont comme ils étaient avant février, pauvres et sans travail.

Donnez donc du travail, car le travail est la richesse des pauvres.

Ordonnez donc aux riches de ne pas eacher leur argent.

La République ne leur donne pas la liberté de rendre les pauvres plus malheureux qu'ils ne l'étaient.

Dans une société bien organisée, nul n'a le droit ni la liberté de refuser son concours à la société, de ne vivre que pour soi. Les riches ne pensent qu'à eux et point à nous. Pensez donc pour tout le monde, vous qui devez organiser la société; car je voudrais bien ne pas avoir toujours à faire des révolutions, et pourtant j'ai faim!!!

Le Peuple.

La Côtelette à la Constituante.

Quand nos députés se trouvaient à bout d'éloquence et de poumons, ils allaient simplement se mettre au régime traditionnel du consommé et du bordeaux que la buvette leur dispensait de temps immémorial. Les représentants de la France nouvelle ont en l'heureuse idée d'introniser l'ère de bombance universelle et de félicité sans nuages qu'ils nous réalisent par l'adjonction à la buvette d'un buffet constituant, où tout d'abord la côtelette a obtenu droit de cité.

La côtelette est un commencement modeste; mais on connaît l'ardeur de réformes qui possède l'Assemblée, et l'on peut augurer que d'ici à quelque temps l'hygiène parlementaire sera complètement révolutionnée. A elle seule, la côtelette ouvre un vaste champ aux méditations de nos commis. Il n'y a que Dieu jusqu'ici qui connaisse au juste le nombre de transformations dont la côtelette est susceptible. C'est une matière à innovations heureuses. L'Assemblée connaît son devoir; elle n'y faillira pas.

Depuis la prise en considération de la côtelette, la salle des conférences ne fait que retentir de conversations de haute grasse qui ont donné une idée au citoyen président Buchez.

On dit qu'il ne propose rien moins que la création d'un comité gastronomique, où trouveraient naturellement leur place les représentants, assez nombreux, déclassés ou non classés jusqu'ici. Nul doute qu'ils ne soient plus compétents dans les questions de gueule transcendente que dans celles de politique intérieure ou extérieure. D'ailleurs, la France leur doit fournir l'occasion, qu'ils ne retrouveraient peut-être jamais, de se montrer utiles, dans la mesure de leurs capacités, à la partie de la nation la plus nombreuse et la plus pauvre.

On rira de la proposition du citoyen président; on aura tort. Le comité gastronomique est destiné à prendre sur l'opinion publique une influence incalculable.

Le peuple va rougir de mourir de faim comme il fait, lorsqu'il saura quels repas le comité tient en expectative; lorsqu'il apprendra que dans l'impatience où il se trouve de faire son bonheur, il s'est mis à les lui méditer et expérimenter sur-le-champ.

La création de ce comité répondrait suffisamment aux calomnies que les ennemis de l'Assemblée (car elle en a) ne cessent de repandre à propos de ces côtelettes. Il faut que l'on sache que c'est par dévouement à la patrie, si les représentants se condamnent, comme Aristide, à être nourris aux frais du trésor public.

M. Odilon Barrot et M. Garnier-Pagès.

Le nom d'Odilon Barrot a-t-il figuré parmi ceux des membres du gouvernement provisoire sur des listes sorties du *National*? Cette question a été ces jours derniers l'objet d'une polémique entre la *Réforme* et le *National*. Voici un fait de nature à jeter quelque lumière sur cette question et qui nous est certifié par plusieurs de nos amis en présence desquels il aurait eu lieu: — Le 24 février, la foule qui avait envahi l'Hôtel-de-Ville venait de proclamer maire de Paris le citoyen Garnier-Pagès. Celui-ci aurait déclaré ne pouvoir accepter qu'à la condition d'être investi de pouvoirs illimités et de s'adjoindre Odilon Barrot. Des cris d'indignation ayant accueilli ces paroles, le citoyen Garnier-Pagès se serait esquivé de la salle où se passait cette scène pour n'y plus reparaitre avant le lendemain matin.

Le droit divin et le droit canon.

Les idées ont beau marcher, — il est des hommes qui restent stationnaires; les aspirations généreuses ont beau s'élever, — il est des opinions qui croupissent volontairement dans les ornières du *statu quo* et du ridicule.

La lettre que le comte de Chambord, principicule de Lucques et autres lieux, avait écrite au président Buchez, nous avait paru digne et convenable. Nous autres enfants du peuple, nous n'éprouvions pour cet enfant débile, que protégeaient l'exil et l'oubli, qu'une pitié profonde, et nous disions: « Si, à quelque jour d'ici, il veut être roi, — nous lui présenterons une épée, — non pas comme celle que présentèrent jadis des courtisans stupides à l'ex-comte de Paris, — par la poignée et agenouillés, — mais bien par la pointe et debout!... Mais s'il veut être homme et Français, nous lui ouvrirons nos rangs, — nous lui tendrons une main noircie par la poudre et durcie par le travail!

Mais voici que cette vieille bigote de *Gazette de France*, — cet organe enrôlé d'une illusion morte, — jette son anathème contre cette lettre, qui, si elle n'était pas franche, était au moins française. Cette vieille radoteuse de *Gazette*, offensée qu'on ait pu, un seul instant, attribuer à son *Henri Dieudonné* des sentiments honnêtes, — s'en vient déclarer, — sans rougir sous son fard, sans horripiler sous sa perruque poudrée, — que « *Henri V est le représentant héréditaire de la France, dont il connaît la situation: qu'il veut que l'hérédité soit reconnue par elle, et que seul il peut sauver la France comme chef héréditaire...* » — As-tu fini, vieille portière!... *Gazette*, ma vieille ennemie, va te coucher, tu sens la fièvre héréditaire! Quoique tu fasses, tu n'inoculeras jamais au peuple parisien le virus empesté de ta légitimité illégitime...

Ah! vous songez encore au *droit divin*, — transfuges de Coblenz! courtisans de Goritz!... Le droit divin est un mensonge comme la feue Charte! C'est une rouerie dont nous connaissons les ficelles! C'est une duperie qui a fait son temps, et dont, par conséquent, nous ne voulons plus. Il est aujourd'hui un souverain qu'on ne détronera pas, — c'est le peuple; — celui-là règne en vertu du *droit canon*!...

Facéties gardenationalesques.

* On ne p... pas ici! — L'autre soir à la suite de quelques attroupements dissipés, les alentours de la

porte Saint-Martin étaient complètement déserts. Trois pompiers s'arrêtèrent à l'angle du boulevard pour satisfaire le plus petit besoin. Passe une patrouille par trop zélée qui les déclare séditeux et les met au violon.

Depuis qu'un pompier a renversé le respectable Buchez de son siège, les pompiers eux-mêmes sont réputés incendiaires.

* Quatre amis s'avisent de traverser la nuit la rue Saint-Denis: *Passez au large!* leur crie du trottoir de droite un brave commerçant qui gardait sa boutique l'arme au bras. Nos amis se mettent en devoir d'obéir. En même temps, le commis, qui faisait faction sur le trottoir de gauche, reprend avec non moins d'entrain le cri de son patron. Force est aux quatre amis de marcher, un par un, au beau milieu de la chaussée, en équilibre sur une seule ligne de pavés comme sur une corde tendue.

Morale. — Quiconque ne possède pas un coup d'œil géométrique d'une parfaite régularité ne doit pas s'aventurer nuitamment dans la rue.

* Un gamin s'arrête devant un citoyen qui faisait faction devant sa boutique:

« Tiens! je croyais que depuis le 15 mai il n'y avait plus de *factions*.... pourquoi donc montez-vous la vôtre? »

Pour toute réponse, le factionnaire crie de toute la force de ses poumons: *Aux armes!* et cinquante héros de la manifestation des bonnets à poil, sortant de la boutique d'un marchand de vin transformée en corps de garde, s'emparent du factieux gamin.

La Misère.

Air: *De mon âme*, de Béranger.

Vous tous à qui la vie est douce,
Qui de vertus parlez toujours.
A tort votre esprit se courrouce
Contre les vices de nos jours. (bis)

Ce tyran sourd dont le bras nous entraîne,
C'est le besoin, qui fait tout profaner.
Pour qu'elle ait foi dans la justice humaine,
A la misère il faudrait pardonner. (bis)

Il faudrait, il faudrait pardonner. (bis)

Cette femme qui vend ses charmes,
Peut-être eut de chastes amours;
Peut-être elle verse des larmes
Le soir, en quittant ses amours. (bis)

Sait-on combien, sous sa brûlante haleine,
Le désespoir vit de fleurs se faner?...
Pour qu'elle ait foi dans la justice humaine,
A la misère il faudrait pardonner. (bis)

Il faudrait, il faudrait pardonner. (bis)

Embrâsés d'une sainte flamme,
Ceux qui chantaient la liberté,
En mentant plus tard à leur âme,
Ont soutenu l'iniquité. (bis)

Mais le secret du mal qui les gangrène,
Notre égoïsme est là pour le donner...
Pour qu'elle ait foi dans la justice humaine,
A la misère il faudrait pardonner. (bis)

Il faudrait, il faudrait pardonner. (bis)

Martyrs d'une noble utopie,
Courbés sous leur injuste sort,
On a vu, dans le doute impie,
De grands cœurs se donner la mort. (bis)

Ah! de nos jours, consolons sous leur chaîne,
Ceux que l'espoir pourrait abandonner.
Pour qu'elle ait foi dans la justice humaine,
A la misère il faudrait pardonner. (bis)

Il faudrait, il faudrait pardonner. (bis)

Comme un loup qui guette sa proie,
Ce vieillard, de l'œil couve un pain;
Il l'enlève, et sa dent le broie:
Depuis deux jours il avait faim!

Ah! que nos lois, qui prescrivent sa peine,
Empêchent donc la faim d'aiguillonner!
Pour qu'elle ait foi dans la justice humaine
A la misère il faudrait pardonner!

Il faudrait, il faudrait pardonner!

Chacun ici-bas a son rêve
Pour le bien de l'humanité.
Qu'il se réalise et s'achève,
Celui de la fraternité!

En attendant que sur nous se promène
L'astre fécond qui doit illuminer;
Pour qu'elle ait foi dans la justice humaine
A la misère il faudrait pardonner!

Il faudrait, il faudrait pardonner! (bis)

Charles TROUVEUR,

Auteur de la chanson: *Nous voulons bien, mais nous ne voulons pas.*

L'un des Rédacteurs: J.-B. SIMÉON.

Paris. — Imprimerie d'A. Raut et C^e, rue de Seine, 33.

L'AIMABLE FAUBOURIEN

JOURNAL DE LA CANAILLE

Les grandes espérances et la sainte confiance
Se ruèrent à l'immortalité.

AUG. BARBERG.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche.

... Ce peuple qui sur l'or jonché devint des pots,
Vainqueur, marchait pieds nus et ne se baissait pas!

HÉGÉSIPPE MOREAU.

Bureaux, à Paris, 70, rue Mazarine. — Prix d'abonnement : 6 fr. par an, 3 fr. 6 mois, 1 fr. 50 centimes trois mois.
S'adresser, pour toute espèce de réclamation, au citoyen J.-B. SIMEON, l'un des rédacteurs.

SOMMAIRE : Le catholicisme et les martyrs de la démocratie. — Une velléité de dictature. — Jules Favre contre Louis Blanc. — La séance des démentis. — Dandin-Landrin et Dandin-Portalis. — M. Armand Marrast et M. Duchâtel. — Simples questions. — J.-J. Rousseau médecin du peuple. — Un ministre qui ne paie pas ses dettes. — Un mot au sieur Lepoitevin. — Chanson : La Canaille.

Le Catholicisme et les martyrs de la Démocratie.

Un service funèbre a été célébré à l'église Saint-Méry pour le repos de l'âme de ceux qui sont morts en combattant les 5 et 6 juin 1832. Ce n'était pas un hommage national qu'on rendait à leur mémoire, mais un hommage pieux. La République officielle ne s'y est point associée : elle a craint d'avoir à rougir devant leurs catafalques. Seule, la République démocratique et sociale s'y trouvait ; elle était là, comme on peut dire qu'elle est partout où ses fidèles se réunissent en son nom.

La cérémonie a présenté un de ces contrastes étranges qu'il n'est donné de voir qu'aux époques de tourmente sociale.

Les martyrs de cette religion nouvelle qui veut réaliser la fraternité sur la terre, ont été honorés par les ministres de celui qui a dit : *Mon royaume n'est pas de ce monde.*

Des prêtres ont prié pour eux, qui s'étaient levés contre toutes les tyrannies et n'avaient pas voulu rendre à César ce que le Christ a dit qui appartenait à César.

On a psalmodié sur leur tombe la prose désespérée de l'office des morts, quand ils ont gardé, jusque dans le trépas, une invincible espérance. A mesure que se déroulaient les versets formidables qui n'entretenaient que du néant des efforts humains et du vide des choses d'ici-bas, il semblait que le catholicisme, un pied dans la fosse, ramassait le peu de forces qui lui restent, pour jeter, au nom des textes sacrés, un anathème posthume sur leurs actions et leur dévouement.

On voulait honorer leur mémoire, et, de fait, on a insulté à leur mémoire.

Ce n'est point avec les rites catholiques et les formules étroites d'une religion usée qu'on pourrait prétendre à donner satisfaction à leurs âmes. Nous n'aspérons plus au ciel : il est trop haut et fait par trop peu d'élus ; mais nous voulons établir sur la terre une cité plus universelle et plus infinie que celle du Dieu des chrétiens. Le Dieu jaloux de la Bible s'apaisait-il maintenant pour nous ouvrir à deux battants les portes de son paradis béat, — la société moderne nous a fait des âmes trop militantes et trop actives pour se contenter des félicités de la contemplation et de l'inertie.

Il est passé le temps des conciliations, des éclectismes et des ménagements. Il faut le dire ; le catholicisme et la démocratie ne peuvent vivre côte à côte, parce que les dogmes catholiques sont la négation même de l'esprit des temps nouveaux. Nous ne voulons plus que le monde soit une vallée de larmes ; nous ne voulons plus qu'il y ait des pères parmi nous ; nous n'admettons plus que les enfants portent, en naissant, le poids de la faute originelle de leurs pères.

Le catholicisme meurt : il serait mort, si nous n'avions

continué à payer ses cérémonies et à salarier ses ministres. Ne le touchons pas ; mais laissons donc ses temples se vider et se désertier d'eux-mêmes.

Notre religion a déjà ses dogmes ; le temps n'est pas loin où elle aura son culte. En attendant, gardons-nous d'entourer la tombe de nos martyrs de cérémonies injurieuses à leur vie. Leur âme n'a point quitté la terre qu'elle aimait ; elle sera assez honorée et réjouie, si nous faisons triompher la cause pour laquelle ils ont combattu et pour laquelle ils sont morts.

Une velléité de dictature.

Depuis quelques jours, il n'est bruit que de l'impotence du citoyen Marrast, maire de Paris, et de ses goûts de domination.

Le citoyen Marrast se croit, sans doute, en mesure de gouverner la France avec la même grâce qu'il mettait naguère à exercer sa petite souveraineté de rédacteur en chef dans les bureaux du *National*, alors qu'on le tolérait par pure considération de caisse et d'abonnement.

Non content de remplir les fonctions de préfet de la Seine, le citoyen Marrast nommé, de sa propre autorité, les créatures qu'il lui plaît aux diversés préfetures de France, sans s'inquiéter s'il empiète ou non sur les attributions du ministre de l'intérieur. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il vient d'appeler à l'un de ces hauts postes administratifs un homme remercié comme incapable par l'une des municipalités de Paris. Il fait et défait à son gré, grâce aux nombreux amis de sa coterie qui se trouvent dans le gouvernement, les fonctionnaires qui sont ou ne sont pas selon son cœur. Et un mot, il tend à comprimer dans le cercle étroit de son individualité tous les ressorts du pouvoir central.

O Armand I^{er}, roi de l'hôtel de ville, la plume pèse moins à ton bras que le sceptre. Je t'aimais mieux lorsque tu régnaiss dans le premier-Paris et que tu pourfendais à coups d'épingle ces pauvres Prichardistes. Va, tu peux rayonner aujourd'hui comme un astre ; malgré ta magnifique écharpe et ta superbe rosette, je n'ai jamais pris ton épaisse chevelure pour une crinière de lion. Non, tu n'as pas la taille d'un dictateur ; et, en vérité, tu m'es fais songer malgré moi à cette prédiction de Béranger :

Chez nos neveux on aura

Pour grands hommes des journalistes !...

Si, par impossible, un dictateur était nécessaire en France, nous le proposerions, non comme le citoyen Marrast, mais comme feu le citoyen Marat, « attaché au pied par une chaîne de fer, placé au sein de la Convention, gardé à vue, et nuit et jour sous la main du peuple, » et de plus, comme *l'Ami du Peuple*, nous voudrions qu'il offrît de se dévouer le premier à ces fonctions périlleuses.

Jules Favre contre Louis Blanc.

La coterie du *National* règne et triomphe sur toute la ligne. L'arrière-garde du parti démocratique, cette malheureuse queue que des liens secrets retiennent malgré elle aux

dynastiques-régence, se retourne contre son corps d'armée, contre les hommes de l'avenir.

Pour ne parler que de l'infâme conspiration du mensonge ourdie contre Louis Blanc, eh bien ! c'est encore un homme du *National* qui est, dans cette affaire, le principal acteur : c'est Jules Favre qu'on oppose à Louis Blanc comme rapporteur de la commission chargée de dresser l'accusation.

Jules Favre, l'ex-secrétaire du ministère de l'intérieur, le mur à travers lequel il fallait passer pour arriver jusqu'à Ledru-Rollin, le matelas, en un mot, contre lequel venaient s'amortir les trop zélés partisans de la politique des banquets de Lille, de Châlons et de Dijon !...

Triste habileté que celle où manque la conscience ! Le citoyen Favre a eu beau déguiser son rôle d'accusateur, mettre à la glace son réquisitoire pour mieux lui donner une apparence d'impartialité ; rien n'y a fait, il n'a réussi qu'à encourir le reproche de jésuitisme, sans jouir des bénéfices de cette comédie.

Le trait le plus caractéristique de son discours est celui-ci :

M. Jules Favre commence par déclarer que l'Assemblée nationale est *au-dessus de la loi* ; puis, un instant après, comme on exige que les faits qui servent de base à l'accusation sortent des limbes de la commission et soient produits au grand jour, le même M. Jules Favre, oubliant sans doute son premier thème, déclare *qu'en vertu de la loi*, l'accusation doit demeurer secrète et se renfermer dans le sein de la commission, — c'est-à-dire qu'il défendait purement et simplement un vote de confiance à l'Assemblée, soit une condamnation formelle sur des faits *non prouvés*... Et Louis Blanc allait à Vincennes !

Nous ne savons si M. Jules Favre a bien mérité de M. Marrast ; mais, à coup sûr, de M. Louis Blanc et de M. Jules Favre, ce n'est pas ce dernier qui a le plus gagné en considération dans cette affaire.

La séance des démentis.

La séance du 5 juin, sans parler de la nomination du citoyen Sénard à la présidence, est peut-être une des plus curieuses que l'histoire ait eu à enregistrer ; imaginez-vous un gâchis, un pêle-mêle inimaginable, une forêt de Bondy où tout le monde se prend par la gorge, et vous aurez une image, quoique incomplète, de notre honorable Assemblée.

D'abord, c'est M. Clément Thomas, généralissime de la garde bourgeoise, qui vient se démentir lui-même ; un certain M. Payer lui succède et dément une innocente affiche coupable... de quoi ? D'avoir osé accuser de royalisme le laid M. Dupin. M^{re} Crémieux dément MM. Portalis et Landrin, lesquels démentent à leur tour M. Crémieux ; M. Jules Favre dément tout le monde, jusqu'à cette bonne Commission exécutive qui n'en peut mais... en vérité.

Si bien que de tous ces démentis il ressort ceci : — Que personne aujourd'hui ne veut prendre la responsabilité de la mise en susception de Louis Blanc, et que Louis Blanc,

Par un juste retour des choses d'ici-bas,

d'accusé pourrait bien devenir accusateur.

Mais notre ami Louis Blanc est si bon !

Dandin-Landrin et Dandin-Portalis.

MM. Landrin et Dandin-Portalis voulaient juger : ils auraient jugé votre femme, votre portier, votre King's-Charles. Vous les enfermiez dans le grenier, ils descendaient par la fenêtre ; vous les jetiez dans la cave, ils sortaient par le soupirail ; vous avez voulu vous opposer à leur manie, ils ont donné leur démission. Qu'on leur offre un Citron d'honneur. Et vive la République !

M. Armand Marrast et M. Duchâtel.

Où allons-nous, grand Dieu ! où allons-nous ? Les leçons de l'histoire ne serviront-elles jamais de frein à la sottise ou à l'ambition des hommes ? Sommes-nous en république ou sommes-nous revenus aux beaux jours de la monarchie ?

Telles sont les différentes questions que nous nous faisons hier, en lisant sur les murs de la capitale la proclamation de M. Armand Marrast aux douze maires de Paris contre les attroupements.

Mais c'est aussi par voie de proclamation que procédait, la veille du 22 février, le ministre de Louis-Philippe ; seulement M. Duchâtel y apportait une franchise brutale et déclarait hautement, sans préambule ni périphrase, que tout contrevenant à ses ordres serait considéré comme factieux et fusillé... si besoin était ; tandis que M. Armand Marrast y met des formes ; il fleurit son style, fait patte de velours, et ce n'est qu'avec une profonde douleur, ce bon M. Marrast ! qu'il se résigne aux répressions sévères, tout en protestant, du reste, de son amour, de son respect pour les droits de chacun. La prose de M. Marrast ressemble à du bon vin que l'on aurait empoisonné, et peut se traduire de la manière suivante :

« Considérant que le droit de réunion est un droit sacré, et que nul pouvoir humain (pas même celui de M. Marrast) ne peut en aucune façon entraver la liberté des citoyens,

« Arrêtons :

« Les attroupements sont interdits ; ils seront dissipés par la force... des baïonnettes. » Hein ! que dites-vous de la pilule ? Ne vous semble-t-elle pas avoir été préparée dans la cellule d'un capucin ou la boutique de maître Bridoisson ? « Ah ! la forme ! la forme !... » Nous aimons encore mieux la prose de M. Duchâtel.

Mais à ce train, et en présence de ce qui se passe depuis trois semaines, quand nos meilleurs amis sont sous les verrous ou suspectés, n'avons-nous point à craindre qu'on n'attende, un à un, à nos droits, qu'on ne ferme nos clubs, qu'on ne bâillonne la presse, et ne nous est-il point permis de nous écrier encore : « Où allons-nous, mon Dieu ! où allons-nous ? »

Simple questions.

1^{re} QUESTION. — Nous demandons au citoyen Garnier-Pagès si le 24 février, lorsque entré à l'Hôtel-de-Ville il apprit sa nomination de maire de Paris, il ne présenta pas aux suffrages du peuple, réuni dans la grande salle, M. Léon de Malleville, membre du centre gauche, lieutenant de M. Odilon-Barrot, ministre de la régence, qui l'avait accompagné depuis sa sortie de la chambre.

Nous demandons encore si ladite nomination n'a pas échoué seulement parce que M. de Malleville, inconnu du peuple et craignant les éclaircissements qu'on pourrait donner sur son rôle politique, aima mieux s'esquiver par une porte dérobée.

Ce fait seul, sans ceux déjà cités, peut nous donner une idée exacte du républicanisme des radicaux-dynastiques du National.

2^e QUESTION. — Nous demandons à la commission du pouvoir exécutif, si elle n'est pas résolue à dissiper les rassemblements à quelque prix que ce soit. La détermination, en effet, pourrait lui coûter cher.

3^e QUESTION. — Nous demandons à la commission du

pouvoir exécutif, si elle ne songe pas à rétablir le cautionnement pour les journaux.

En ce cas, nous serions obligés de prier nos amis des aimables faubourgs de vouloir bien nous fournir ledit cautionnement.

J.-J. Rousseau médecin du peuple.

Nos médecins devraient appliquer souvent le remède suivant que prescrit J.-J. Rousseau, dont les doctrines ont fait la révolution de Février.

« Soigner un pauvre lorsqu'il est malade, ce n'est pas le purger, lui donner des drogues, lui envoyer un chirurgien. Ce n'est pas de tout cela qu'ont besoin les pauvres gens dans leurs maladies : c'est de nourriture meilleure et plus abondante. Jeunez, vous riches, quand vous avez la fièvre ; mais quand les pauvres l'ont, donnez-leur de la viande et du vin. Presque toutes leurs maladies viennent de misère et d'épuisement : leur meilleure tisane est dans votre cave, leur seul apothicaire doit être votre boucher. »

(L'Emile.)

Un ancien prisonnier de Louis-Philippe nous affirme que le sieur Jules Nabon de Vaux, ci-devant secrétaire de l'ex-préfet de police Delessert, se trouve en ce moment, en qualité de secrétaire, auprès du citoyen Carteret, sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur.

Un Ministre qui ne paie pas ses dettes.

Quand payerez-vous donc aux blessés de Février les 2,000 francs que vous leur devez, citoyen ministre des travaux publics ? Vous ne payez pas toujours vos dettes.

— Dans un temps où vous ne songiez guère à une révolution qui vous ferait ministre, la justice de Louis-Philippe vous condamna, conjointement avec Raspail et autres, à une amende de 45,000 francs pour délit de presse commis dans le journal le Réformateur. — Or, voici ce qu'écrivit à ce sujet le citoyen Raspail dans son *Ami du Peuple* du 14 mai, juste un jour avant que la police n'ait pourvu à son logement ; car elle ne lui a pas retiré, comme à vous, sa sollicitude :

« L'AMENDE ! — Le Réformateur, dont nous étions le rédacteur en chef, l'a payée pour lui (Trélat) ; car nous fûmes sommés de payer, en vertu de la solidarité, 45,000 francs au fisc, sur lesquels nous n'en devons que 41,000 pour notre propre compte. Une souscription ouverte dans nos bureaux ne parvint pas à nous faire rentrer toute la somme avancée ; nous invitâmes tous nos coaccusés à nous restituer la différence au prorata du chiffre de leur condamnation respective. Tous s'exécutèrent, à l'exception de Trélat, que nous n'avons plus revu, et qui nous est encore redevable de plus de 2,000 francs, avancés par notre caisse. Si M. le ministre daigne s'acquitter de cette dette sacrée, nous la consacrons aux blessés de Février, par égale part. »

Allons, monseigneur, quand on est ministre des travaux publics, il n'est pas si difficile de trouver 2,000 francs, bien que les temps soient un peu durs. Si votre imagination se trouve en défaut, rappelez-vous comment Thiers groupait les chiffres et comment Teste mariait son fils sous la monarchie. La République de 1848 ne diffère pas si essentiellement de cette monarchie, qu'elle ne puisse s'en inspirer au besoin.

Vous aviez aussi juré, dans un mouvement d'éloquence qui fit quelque effet, (toujours bien avant votre ministère), de raser cet affreux palais du Luxembourg. M'est avis que, la question revenant sur l'eau, vous l'agrandiriez plutôt, cet affreux palais, pour loger nos cinq rois comme il convient à des rois.

Ah ! la corruption ! Il n'est air qui se hume plus goulument, disait Montaigne.

Mais payez vos 2,000 francs, et nous passons condamnation sur le Luxembourg.

Un mot au sieur Lepoitevin.

Ex-bonapartiste, ex-légitimiste, ex-philippiste, et républicain du surlendemain.

Dans notre premier numéro, nous avions publié, sur M. Lepoitevin, un article à l'usage des électeurs, où nous faisons l'histoire de ses nombreuses transformations politiques.

Il nous répond dans le journal dont il est le rédacteur en chef, la *Liberté*, que nous l'avons indignement calomnié. Puisque M. Lepoitevin le dit, il faut bien le croire, il doit reconnaître en affaire de calomnie et de diffamation.

M. Lepoitevin appelle le journal de la *Canaille* un pamphlet ordurier, et cela se conçoit. Puisque nous avons à nous occuper de M. Lepoitevin, il est naturel que nous ayons été forcé d'entrer dans des détails qui peuvent justifier cette épithète.

Le sieur Lepoitevin n'a jamais vu le sieur Siméon, rédacteur de la *Canaille* ; le sieur Siméon, lui, a eu l'avantage de voir le sieur Lepoitevin une seule fois, et dans une affaire du genre de celle qu'il nous reproche. C'était l'année passée, au mois de juillet, dans une des salles du Palais-de-Justice.

Du reste, le sieur Lepoitevin nous annonce qu'il ne brigue que le suffrage des bons citoyens. Jusqu'ici, nous savions que le nombre des bons citoyens était excessivement restreint ; mais si véritablement il n'y a que ceux qui ont voté pour M. Lepoitevin qui méritent ce titre, nous devons avouer que le nombre en est encore plus restreint que nous ne l'avions pensé.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur M. Lepoitevin. Il y a une classe de gens sur le passé desquels la loi défend de revenir.

CHANSON.

La Canaille.

Air : *Dis-moi soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ?*

Sur un grabat où le tient sa blessure,
Le combattant, héros de Février,
Dit à son fils, qu'il console et rassure :

« Je dois subir mon destin d'ouvrier.
« La mort approche. Afin que je m'en aille,
« Certain par toi d'être un jour imité,
« Jure-moi bien de mourir en Canaille, (bis.)
« Car la Canaille a fait la liberté !!! »

« Mil huit cent trente a vu mon père au Louvre,
« Je m'en souviens, quoique je fusse enfant ;
« Il tire et tombe, et moi je me découvre,
« Le peuple alors entraînait en triomphant.
« A deux genoux près du corps qui tressaille,
« Tel fut l'adieu de mon cœur agité :
« Je jure ici de mourir en Canaille, (bis.)
« Car la Canaille a fait la liberté !!! »

« Ce qu'il fit là, jadis à la Bastille
« Mon brave aïeul aussi, lui, l'avait fait.
« Cet héritage anoblit la famille,
« Car celui-là du moins est un bienfait.
« Sois-en donc fier ! mais cependant travaille :
« Par sa famille on n'a point mérité.
« Jure-moi bien de mourir en Canaille, (bis.)
« Car la Canaille a fait la liberté !!! »

« Les fainéants disent de notre classe :
« C'est la Canaille ! eux sont les braves gens,
« Ris de cela, mon fils, la populace
« Pour leur pardon croit aux cieux indulgents.
« Leurs préjugés vomissent la mitraille,
« Quand notre cause est la fraternité.
« Adieu, mon fils, vis et meurs en Canaille, (bis.)
« Car la Canaille a fait la liberté !!! »

L'un des Rédacteurs : J.-B. SIMÉON.

Paris. — Imprimerie de Comuz, rue St.-André-des-Arts, 24.

L'AIMABLE FAUBOURIEN

JOURNAL DE LA CANAILLE

... La grande populace et la sainte canaille
Se ruent à l'immortalité.

AUG. BARBER.

Paraissant le mardi, le Jeudi et le Dimanche.

... Ce peuple qui sur l'or juché devant ses pas,
Vainqueur, marchait pieds nus et ne se bécotait pas.

HÉCÉSIPPE MOREAU.

Bureaux, à Paris, 70, rue Mazarine. — Prix d'abonnement : 7 fr. 50 centimes par an, 4 fr. 6 mois, 2 francs trois mois.
S'adresser, pour toute espèce de réclamation, au citoyen J.-B. SIMEON, l'un des rédacteurs.

SOMMAIRE : Les élections. — Bilan social. — Douce loi sur les attroupements. — Ateliers nationaux de femmes. — Le bonheur d'appartenir au National. — Banque d'échange. — Les légitimistes dans la Lozère. — Comment l'aimable Faubourien n'avait pas de quoi reposer sa tête, et comment nous allâmes du passage Dauphine à la rue Mazarine. — Chanson : *A bas l'latin!*

Les Elections.

Six représentants pour la réaction, cinq pour la République démocratique : tel est le résultat significatif des élections.

Reculé de quinze jours, le vote eût peut-être assis sur les bancs de la Constituante onze vrais amis du peuple.

Après Proudhon, qui parvient le onzième, arrivent Thoré, Kersausie et Raspail : voilà la République sociale aux portes de l'Assemblée ; elle y frappe, pour ainsi dire, et fait pâlir la réaction sur les bancs.

Dès avant le dépouillement du scrutin, on pouvait se douter du résultat des votes.

L'opinion publique, émue des violences de la réaction, remontait d'une manière sensible et comme à vue d'œil.

On savait, grâce aux indiscretions des crieurs de l'Assemblée nationale et de la Liberté, que la vente des feuilles réactionnaires baissait par contre-coup, en attendant le jour, qui est proche, où elle cessera tout-à-fait.

Nous ne voulons pas dire que la révolution ait vaincu ; tant s'en faut ; mais enfin elle est en veine de vaincre.

Le vote a eu d'autres résultats que d'amener quelques démocrates à la Constituante.

Il a rendu manifestes les transformations que les derniers événements ont amenées dans la composition des partis.

Après le 24 février, il y avait encore des orléanistes et des légitimistes, des hommes de la charte-vérité et des hommes du droit divin.

Maintenant qu'il n'y a plus à douter que la révolution soit sociale, il se trouve que les intérêts parlent plus haut que les passions, qu'orléanistes et légitimistes confondent leurs bannières, et qu'à partir d'aujourd'hui la France se divise en deux camps seulement : les exploitants et les exploités, les voleurs et les volés.

Telle est la signification du vote.

La Constituante ne va pas voir sans stupeur le socialisme, qu'elle a emprisonné et proscrit, reparaitre inopinément au milieu d'elle, sous d'autres formes et sous d'autres noms.

Nos adversaires nous rendront au moins cette justice, que nos voix ne se sont portées que sur des hommes purs ; mais ce sera leur éternelle honte d'avoir été ramasser des candidats jusque dans les égouts.

Non pas tous cependant il en est dont nous aimons à reconnaître les vertus.

Mais Thiers, cette honte vivante de la France devant l'Europe !

Mais Victor Hugo, ce poète prostitué à tous les veaux d'or, ce grand adultère dont les amours honteuses ne sont un mystère pour aucun des plus fangeux ruisseaux de Paris, et qui viendra parler de la famille au même titre que l'abbé Maury parlait de la chasteté après avoir violé !

Malheureux que le peuple voulait oublier et qui vont forcer le peuple à se souvenir d'eux d'une manière terrible peut-être !

N'importe ; la révolution a des abîmes de miséricorde, elle pardonnera encore une fois.

Mais qu'on voie donc et qu'on comprenne enfin !
Après le 15 mai, on a cru décapiter la République ; mais des têtes lui renaissent comme à l'hydre de la fable,

et lui renaîtront toujours jusqu'à ce qu'on ait trouvé le moyen de les abattre toutes d'un seul coup.

Bilan social.

8,000,000 de pauvres sur 55,000,000 d'hommes ;
Le quart des naissances dans les hôpitaux ;
Le cinquième des morts dans les hospices ;
140,000 enfants trouvés par année ;
Le budget de la charité légale s'élevant à la somme énorme de 86,000,000 ;

Tel est le bilan de notre situation à nous, prolétaires ; heureux du siècle, satisfaits de tous les régimes, répondez !

La République, qui doit donner à tous les besoins légitimes légitime satisfaction,

Qui doit répartir à tous et le pain et l'intelligence et celui du corps, la République, qu'en faites-vous ?

Vous lésitez ; mais c'est en vain que vous reculez devant la solution du problème social, le peuple est là, debout, l'arme au bras, il attend !

Rappelez-vous que Lazare réclame sa place au banquet de la vie.

Riches, souvenez-vous qu'il ne veut plus de vos miettes ; nos sueurs ont bâti vos palais, construit vos équipages, forgé ces caisses où vous serrez vos trésors, tissé les cachemires de vos femmes, ciselé leurs parures, entodré de soie vos maîtresses.

Riches, gardez, gardez vos richesses, nous n'en voulons pas ; elles ne nous font pas envie. Il faut trop de vices pour les acquérir, trop de vices pour les conserver.

Mais ce que nous voulons, c'est le pain du jour, c'est celui du lendemain assuré. Arrière l'aumône, arrière la charité. Du travail organisé.

Ce que nous voulons enfin, c'est la réalisation de la sublime devise pour laquelle nous combattons et nous mourons. Riches, est-ce trop ? Répondez.

Douce loi sur les attroupements.

Législateurs, vous corrompez le peuple ! Vous le corrompez, il est vrai, en voulant le corriger ; mais le mal que vous faites est d'autant plus incurable qu'il est dans le remède même.

Par vos lois de répression d'une dureté excessive, vous accoutumerez la France au despotisme et à l'abrutissement.

Rappelez-vous que, les Argiens ayant fait mourir quinze cents de leurs citoyens, les Athéniens firent apporter les sacrifices d'expiation afin qu'il plût aux dieux de détourner du cœur des Athéniens une si cruelle pensée.

Législateurs, vous corrompez le peuple ! Et, dussiez-vous m'appliquer les peines de l'article 7 de votre décret, vous ne m'empêcherez pas de vous crier : Vous le corrompez ! vous le corrompez par la violence de vos lois, par ces lois renouvelées de Charles X et de Louis XVIII qui, suivant les belles paroles de l'un de vos collègues, atteignaient jusqu'à l'intimité et le foyer domestiques, par les délations, ces bouches de bronze vivantes, par tous les moyens inventés par la tyrannie dans les temps les plus néfastes.

Que voulez-vous que fasse la nation quand elle vous voit changer de principes suivant l'heure et le jour, quand vous retournez vos convictions comme un gant, quand nulle peine ne vous paraît suffisante pour punir des malheureux égarés, excepté les cachots éternels et le supplice de la croix ?

O Pagnerre ! vous avez été impitoyable ! O Marie ! vous avez renié votre vie passée ! O majorité de 281 contre 82, vous ne savez pas ce que c'est qu'un homme libre, ce que c'est qu'un peuple fort !

Avocats ! casse-cou politiques ! coulez votre lourde prose en axiomes, ne produisez que des alinéas indigestes ; nous vous laisserons faire, certains que nous sommes que notre nation expansive, agréable, spirituelle, ne perdra rien de son enjouement ni de la grâce de son esprit en lisant vos proclamations ; mais portez atteinte, soit par maladresse, soit par ignorance, à sa liberté, à son courage, à sa générosité, etc., nous protesterons hautement et devant tous, dussions-nous encore une fois encourir les pénalités de l'art. 7 de votre décret.

Article 3 de la loi sur les attroupements : — L'attroupement est armé : 1° Quand plusieurs des individus qui le composent sont porteurs d'armes apparentes ou cachées ; 2° lorsqu'un seul de ces individus, étant porteur d'armes apparentes, n'est pas immédiatement expulsé.

L'art. 5 devrait bien nous dire aussi ce qu'il entend par armes apparentes ou cachées. — Les binocles sont-ils des armes prohibées ? Pourquoi pas ? Archimède incendia une flotte avec un lorgnon.

Oyez un échantillon du style cocasse de la proclamation qui accompagne le placard de la douce loi sur les attroupements :

« Suivez les agitateurs, voyez-les à l'œuvre ; étudiez leurs discours, leurs démarches, leurs excitations, et vous les surprendrez touchant le matin la solde des agitations anarchiques qu'ils vont propager le soir. »

Ateliers nationaux de femmes.

On nous communique le fait suivant :

— Un grand nombre d'ouvrières, en se faisant inscrire à la mairie du 10^e arrondissement, avaient réclamé le droit de choisir et d'élire elles-mêmes leurs directrices, se fondant sur ce que dans les autres ateliers, les directrices tirées des couvents avaient excité le désordre par leur conduite peu fraternelle. Ce droit leur fut concédé. — En conséquence, lundi dernier, ces ouvrières se rendirent dans le local destiné à leurs travaux, pour s'occuper immédiatement du choix de leurs chefs. L'élection était à peu près terminée, lorsque M. R... envoyé par le citoyen Pagnerre, entre violemment, et fait chasser de la salle les ouvrières qui l'occupaient, pour leur substituer des religieuses !

Le bonheur d'appartenir au National.

L'illustre maire de Paris, rédacteur en chef du National, représentant du peuple et ami de la régence, — Armand Marrast, puisqu'il faut l'appeler par son nom ; venait de faire un diner sardanapalesque, et il promenait nonchalamment son curedent d'un pôle à l'autre de sa bouche, c'est-à-dire de ses molaires à ses canines, de ses canines à ses incisives, lorsque l'on introduisit auprès de lui, avec le cérémonial en usage chez les princes, un jeune homme d'une figure honnête, mais grêlé.

— Jeune homme, lui demanda le grand Armand (il ne faut pas confondre avec Richelieu), jeune homme, que désirez-vous ?

Le jeune homme honnête, mais grêlé, s'aperçut que le diner du maire cumulard avait atteint le degré favorable de coction digestionnaire, et il en augura bien pour le succès de sa démarche.

— Illustre Armand ! — lui répondit-il, je désire me marier...

Un sourire méphistophélique illumina la face déjà si illuminée du représentant. Il fit un geste, et le jeune homme pauvre, mais considérablement grêlé, reprit :

— Je désire me marier avec une plieuse de votre trop

illustre journal, ô trop illustre Armand! Les gens du *National*, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, n'ont pas été oubliés par vous... Aux uns vous avez donné des portefeuilles; aux autres, de grades... Les emplois publics sont remplis par la dynamique nombreuse du *National*.

Lorsqu'on prend des emplois, on n'en saurait trop prendre.

Vous n'en avez pas seulement donné à vos rédacteurs, à vos garçons de bureau, à votre portier, mais encore à vos abonnés!...

Vos amis, les amis de vos amis, et les amis des amis de vos amis sont si bien placés, ô grand Armand! que je voudrais l'être un peu, moi qui n'ai que le cœur bien placé! Une plieuse du *National* me donnerait bonheur et richesse. — Je voudrais même qu'elle ne me donnât que cela; en l'épousant, je parviendrais à tout... à être... préfet, sous-préfet, etc... Qui sait?

Permettez-moi donc, ô potentat chevet! de solliciter la main d'une plieuse de votre journal, et la place de sous-préfet à Saint...?

Marrast sourit, prit une plume, signa, et le jeune homme sortit du cabinet moins pauvre, mais par malheur toujours aussi grêlé!

(Historique.)

On raconte que l'état-major du *National*, ayant gorgé de places et de faveurs tous les amis de son entourage, ne trouva pas, dans ceux qu'il avait sous la main, un personnel assez nombreux pour occuper toutes les fonctions qu'il lui restait à répartir. Il avait beau fouiller dans ses vieux souvenirs; tous lui faisaient défaut, même ceux du cœur, — quand un des caissiers eut l'heureuse idée de fournir un aide-mémoire à ces messieurs, en leur présentant un registre d'abonnements...

Les citoyens Crémieux, surtout, fut invité à puiser largement au milieu de tous ces noms, et ne s'en fit pas faute. — C'est sans doute de qui explique pourquoi on trouve un si grand nombre d'abonnés du *National* parmi les titulaires actuels de l'ordre judiciaire.

Banque d'Échange.

Nous adhérons pleinement au projet de banque d'échange proposé et développé par le citoyen Proudhon dans le *Représentant du peuple*, journal dont les idées répondent aux besoins nouveaux.

Ce n'est pas seulement le travail, mais encore le crédit, qui réclament aujourd'hui une organisation sérieuse. Il est indispensable de frayer une route nouvelle à l'industrie, pour qu'elle devienne un véritable élément de force et de grandeur dans l'avenir.

Un de nos collaborateurs est chargé de représenter l'*Aimable Faubourien* dans le conseil de la banque d'échange.

Les légitimistes dans la Lozère.

On nous écrit de Marvejols (Lozère):

« Nous sommes ici en pleine légitimité. Le procureur de la République à Marvejols, en dérivant son fameux rapport au Gouvernement, est resté même en dessous de la vérité! Il faut dire ainsi que la République ne contribue pas peu à cela. Dans notre pays, la meilleure recommandation auprès du Gouvernement est d'être LÉGITIMISTE! — Depuis le 24 février, les légitimistes ont emporté presque toutes les positions. Ainsi, dans le parquet de Marvejols, il y a eu un mouvement, et c'est encore le même parti qui en a profité, et avec des circonstances vraiment scandaleuses... »

« Du reste, nous avons dans le pays un commissaire en qui nous ne pouvons avoir grande confiance. Il n'était pas possible, en effet, de trahir d'une manière plus odieuse le procureur de la République, après l'avoir compromis; et sa conduite, à l'Assemblée nationale, n'est pas de nature à lui rendre près de nous le crédit qu'il a tout à fait perdu... »

Comme quoi

L'AIMABLE FAUBOURIEN,

Journal de la Canaille,

N'AVAIT PAS DE QUOI REPOSER SA TÊTE.

Comment nous sommes allés du Passage Dauphine à la rue Mazarine.

C'était il y a quelques jours à peine, l'*Aimable Faubourien* était pourchassé de logis en logis, et son supplice, renouvelé de celui du Juif-Errant, n'émouvait pas plus le cœur des concierges que celui des propriétaires.

En vain était-il menacé de se voir arrêter comme vagabond, faute de domicile...

Point la moindre pitié pour lui; chacun se le montrait du doigt, et disait en le voyant passer: *C'est un factieux!*

Factieux! moi terrible qui résume à lui seul les suppliques antiques, l'extinction du moyen-âge, et qui peut vous attirer une foule de désagréments de la part de cette garde impériale qu'on appelle nationale.

C'est à titre de factieux, sans doute, qu'au mépris d'un traité de location, on a usé de tous les moyens pour nous enlever le bureau que nous occupons passage Dauphine, et que nous avons loué pour notre journal.

Un monsieur qui avait tous les airs d'un bailli d'opéra-comique: — habit noir, cravate blanche, lunettes d'or, nez de corbin, — s'est présenté devant nous, et nous a déclaré être l'homme d'affaires de la citoyenne de Chéret, propriétaire du passage Dauphine. La noble dame nous a fait entendre, par l'organe de son régisseur, que le *Journal de la Canaille* n'était pas digne de se publier dans un local à elle appartenant. Pareille susceptibilité aristocratique ne peut qu'honorer une feuille républicaine; et le *Faubourien* est trop aimable pour ne pas s'incliner devant un caprice féminin, même lorsqu'il s'exprime par la voix d'un régisseur.

Nous convînmes donc de vider le local dans l'espace de trois jours, et nous offrîmes de payer le prix du loyer au concierge, croyant faire injure à madame de Chéret lui remettant une somme aussi modique. L'homme d'affaires nous répondit imperturbablement que madame de Chéret en avait plus besoin que son concierge.

La réponse, on en conviendra, valait bien la peine que nous avons prise de nous informer si madame de Chéret n'était pas inscrite au bureau de charité de son arrondissement.

Or, voici le résultat de nos informations:

Madame de Chéret possède 11 maisons et hôtels dans Paris et plusieurs châteaux en province:

1° Le passage Dauphine, ses boutiques et dépendances, surtout l'espace compris entre les rues Dauphine et Mazarine;

2° Le passage du Désir, depuis le faubourg Saint-Martin jusqu'au faubourg Saint-Denis;

3° Une très-jolie maison rue de la Pépinière;

4° Un magnifique hôtel, 76, rue Saint-Dominique Saint-Germain.

Pour la campagne:

5° Un très-élegant château à Créteil;

6° *Ibid.*, un château au Buisson;

Enfin, on lui compte de 2 à 3,000 fr. de revenus par jour.

Pour madame de Chéret: ô fortuné concierge!

Madame de Chéret a mis noblement le *Journal de la Canaille* à la porte de chez lui.

Heureusement, un brave Figaro de la rue Mazarine, qui n'avait plus de pratiques à raser, a donné asile à l'*Aimable Faubourien*, et lui a loué sa boutique à condition qu'il ferait la barbe aux aristocrates.

Nous demandons au ministre de la marine que sont devenus les 4,200,000 francs de crédit supplémentaire votés par la chambre de 1847 pour achat de vivres au port de Brest, pour l'escadre de la Méditerranée qui devait y aller en relâche. Comment se fait-il que, l'escadre n'ayant pas paru à Brest, et les vivres par conséquent n'ayant pas été achetés, les 4,200,000 francs soient cependant dépensés?

CHANSON.

A bas l'latin!

Pétition de JEAN LAPORTE, à l'Assemblée nationale,

APPOSÉE PAR MÉRANGER.

Air des *Chefs du Paradis*. (Béranger.)

Et s'vous comm' moi? J'n'aim' pas l' latin,

C'tte langu' sent trop l'ultramontain;

C' n'est point l' parler démocratique...

Maint roi s'vant' sur des monuments;

Nos ball's ont répliqué: *Tu mens!*...

A bas l' latin,

Et le chiffre romain!

On parl' français dans la République.

Béranger ne le savait pas,

Que cent corsaires coulaient bas

Au feu d' sa verve satirique:

Rois et clergé s' trouvaient fort mal

De l'idiome national...

A bas l' latin, etc.

Un jour, m' prom'nant sur le boulevard,

J' m'arrêt' devant une œuvre d'art

Qui m'avait tout l'air d'un portique;

Londonis Magna... qu' j'y lis;

Où m' souill' i t Ca veut dire *Port-Saint-Denis*...

A bas l' latin, etc.

Plus l'latin, plus l'latin!

(Qui nous a coté son poids d'or!)

Me trouve encore antipathique:

M... D..., trois C..., trois X..., V..., L...

De c' rébus je n'ai rien saisi!

(Parlé.) Y a aussi, citoyens représentants, une bêtise du même numéro au bas de la statue d'Hautpoul, qu'on voyait sur la place tant de fois salée par les rois... Je veux dire place Germain-l'Auxerrois... Pourquoi donc que l'on n'emploie pas les chiffres que nous connaissons tous? Je peux jamais lire l'heure non plus sur les cadrans de l'Hôtel de ville!... Je demande les chiffres arabes: les Arabes sont nos amis...

A bas l' latin, etc.

Rue d' Grenell', dans l' faubourg en r'tard,

J' vois (ça s'rait bien mieux autre part)

Une fontaine magnifique;

Mais en vain j' braque mon longnon

Pour déchiffrer l'inscription...

(Parlé.) Un vrai volume de latin, citoyens représentants. Et puis, aller nicher cet amour de fontaine, avec ses quotisations, dans la Thébaïde Germain! En voilà du goût!... Ça prouve bien que, sous ces poutres de rois, les hommes et les choses n'étaient jamais à leur place... Heureusement que notre bien-aimée République ne fera point de ces boulettes-là; elle... N'est-ce pas, citoyens représentants?

A bas l' latin, etc.

A l'église, quel baragouin!

On y dit la messe en bédouin;

C'est une infernale musique!

Pourquoi ces ridicules fiais?

Prêtres, Dieu comprend la fragaille...

A bas l' latin, etc.

Au clergé sont bons tous les ch'ibins...

Peupl', tiens ta couronne à deux mains!

Crains le faux zèle évangélique;

Mais j' devine, à ton air maïu,

Qu' les r'hards y perdront leur latin...

(Parlé.) Oui, citoyens représentants, les taloches nous nous lâcher leur furet. Voyant que personne ne voulait de lui, le petit Thiers s'est hypocritement jeté dans les bras du clergé. Ce tiers d'homme s'est fait catholique pour devenir... député; car il ne nous représente jamais (1) si ce serait fait mahométan plutôt que de rester dans son trou... Mais, s'il vient à l'Assemblée pour demander que nos aumônes engraisent le budget du clergé... oh! alors:

A bas l' latin, etc.

Est-c' donc pour n'être point compris

Que tant de mots sont dits, écrits?

Corbleu! la farce est trop comique!

Il est temps que l'on songe un peu

A NOUS, les maîtres après Dieu...

A bas l' latin, etc.

Pour les anciens j'ai dû respect:

Qu'on les traduise en styl' correct,

Je ne dis pas académique!

Leur langage, en bon français mis,

Dans l' peupl' trouverait beaucoup d'amis.

A bas l' latin, etc.

Mais le peuple, nous promet-on,

Va-z-avoir de l'instruction;

De latin on monte un' fabrique...

Soit; quand le peuple le saura,

On mettra tout ce qu'on voudra;

(Parlé.) Mais, en attendant, citoyens représentants, s'opine pour que vous décrétiez la traduction de toutes ces énigmes, qui vexent furieusement une foule de bons patriotes...

A bas l' latin,

Et le chiffre romain!

On parl' français dans la République.

Écrit sous la dictée du citoyen Jean Laporte,

par le citoyen

ALBERT XÉRTEL.

(1) Lors de la proclamation, sur la place de l'hôtel de ville, des onze représentants, le nom du sieur Thiers a été appelé d'un éclat homérique... de sifflets.

L'un des Rédacteurs: J.-B. SIMÉON,

Paris. — Imprimerie de Coustot, rue St.-André-des-Arts, 34.

L'AIMABLE FAUBOURIEN

JOURNAL DE LA CANAILLE

... La grande populace et la sainte canaille
Serraient à l'immortalité.

AUG. BARBIER.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche.

... Ce peuple qui sur l'or jonché devant ses pas,
Vainqueur, marchait pieds nus et ne se baissait pas!

HÉGÉSIPPE MORREAU.

Bureaux, à Paris, 20, rue Mazarine. — Prix d'abonnement: 7 fr. 50 centimes par an, 4 fr. 6 mois, 3 fr. trois mois.
S'adresser, pour toute espèce de réclamation, au citoyen J.-B. SIMEON, l'un des rédacteurs.

SOMMAIRE : A nos calomnieux. — Chargez-moi cette canaille. — De l'audace, toujours de l'audace. — Vive la République. — Comme quoi un aigle peut se métamorphoser en canard. — L'empereur à la façon de Barbari.

A nos calomnieux.

A peine avons-nous fait notre apparition dans le monde politique que déjà la calomnie et le mensonge s'acharnent contre nous; son sous-titre surtout attire à l'aimable Faubourien la réprobation générale..... des bourgeois, qui ne nous comprennent point, ou plutôt qui nous comprennent trop. C'est là, en vérité, nous faire beaucoup d'honneur, et nous nous demandons comment de beaux messieurs en gants beurre frais osent pousser l'oubli des convenances et des bonnes manières jusqu'à se préoccuper, eux grands seigneurs du puff, d'un journal dont le seul tort est de vouer sa plume à la cause de cette sainte populace qui fait les révolutions et donne des places et de gros émoluments aux Dupin de la gent boutiquière. Fi donc! messieurs les bourgeois, vous vous encanailliez, et l'aimable Faubourien ne vous sait aucun gré de votre sollicitude.

Si encore on ne s'occupait de nous que pour nous calomnier, nous ne nous plaindrions point; il est certaines injures qui, loin de toucher à l'honneur d'un homme, le rehaussent au contraire dans l'esprit des gens honnêtes; mais on se permet, et voilà ce que nous ne pouvons pardonner à de loyaux adversaires, de répandre les bruits les plus absurdes sur notre publication; que l'on voudrait voir disparaître. Un grand journal, la Liberté, rédigé par le sieur Lepoitevin Saint-Alme (nous avons édifié le public sur le sieur Lepoitevin), s'est chargé, l'honnête journal, de se faire auprès de nos crieurs l'écho des plus misérables mensonges. Tantôt on nous apprend que la police est à nos trousses; tantôt que d'excellents bourgeois, en costume national, arrêtent et menacent nos porteurs; tantôt même que nous ne paraissions plus. Tous ces moyens sont peut-être fort habiles, mais ils sont tellement ignobles, qu'il suffit de les signaler pour que l'opinion publique fasse justice de ceux qui les emploient.

Pour nous, nous ne nous étonnons point de ces menées de la réaction; le parti bourgeois a le pouvoir, et il en use d'une façon dictatoriale en mettant à l'index les journaux qui le gênent. Un jour viendra, sans doute, où il voudra nous étouffer, mais, jusque-là, nous ne cesserons de continuer l'œuvre que nous avons commencée, quelles que soient d'ailleurs la violence et la haine de nos détracteurs. Est-ce donc au moment du danger et quand la tyrannie relève la tête pour nous écraser de nouveau, que nous fuirions le combat? Non, non, mille fois non! Nous sommes enfants du peuple, et le peuple ignore la lâcheté. Les barricades de février nous ont vus combattre; et qui sait si bientôt il ne nous faudra pas relever ces remparts des libertés du peuple?

Continuez donc, réacteurs bourgeois, votre rôle d'inquisiteurs et de bourreaux; le bien est plus fort que le mal, même au sein d'une société viciée par l'égoïsme; et c'est pour le bien que nous combattons. — Vos armes sont le mensonge, et le mensonge ne l'emportera jamais sur la vérité. Croassez, croassez, noirs corbeaux de la calomnie, le peuple est avec nous; et qui a pour lui le peuple a pour lui la justice. — *Vox populi, vox Dei.*

Chargez-moi cette canaille!

Chargez-moi cette canaille! criait l'autre jour sur la place de la Concorde M. le général en chef de la garde nationale de Paris, Clément Thomas... chargez-moi cette canaille!

Eh bien! voilà l'explication de notre sous-titre, qui a fait tant parler, tant crier, qui nous a valu tant d'injures, tant de menaces! Chargez-moi cette canaille! Eh! qui était donc cette canaille que vous vouliez écraser sous les pieds de vos chevaux, monsieur le commandant supérieur? N'était-ce donc plus le peuple, ce brave peuple de Paris qui éleva les barricades en février, fit la Révolution et vous nomma, vous et les vôtres, général, ministres, commission du pouvoir exécutif? Aujourd'hui que vous avez tous satisfait votre ambition égoïste, que les places et les honneurs ont endormi votre patriotisme, vous vous écriez bravement: Chargez-moi cette canaille!... Qu'il en soit donc ainsi! Appelons-nous canaille, nous amis du peuple, enfants du peuple, qui sommes prêts à mourir pour le peuple; appelons-nous désormais canaille, car désormais la canaille sera le peuple admirable, sublime, qui,

... Sur l'or jonché devant ses pas,
Vainqueur, marchait pieds nus, et ne se baissait pas!

Appelons-nous donc canaille; mais qu'au lieu de l'ancienne définition académique que nous pourrions rejeter avec raison à la face de la bourgeoisie, nous substituons celle-ci: Pureté, désintéressement, amour, dévouement.

De l'audace, toujours de l'audace!

AUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Ce mot d'un de nos plus grands révolutionnaires est et sera toujours vrai, tant que le génie éternel de la démocratie n'aura point obtenu de conquête par son avènement dans les faits. Ce mot devait être à la fois votre devise et votre conseil; il devenait votre salut; aujourd'hui il ne peut plus être que votre cauchemar!

Au lieu de puiser vos inspirations dans l'âme exaltée du peuple, au jour de sa colère, quand les barricades de février fumaient encore, vous avez reculé devant l'avenir, par peur de l'inconnu, vous vous êtes acculés dans l'ornière de la vieille poli-

tique. La voix de cette conseillère poltronne et sans entrailles a parlé plus haut à votre cœur troublé que les cris de la place publique, et vous l'avez prise pour la voix de la prudence et de la raison.

Les ouvriers vous demandaient du travail. En organisant le travail, vous vivifiiez le crédit. Votre soin le plus pressant a été d'exiler au Luxembourg les hommes sincères qui pensaient avec raison que 1848, troisième étape de la Liberté, pouvait bien être en même temps la première étape de l'Égalité. Ces hommes ont parlé aux travailleurs comme à des frères; ils leur ont promis, en votre nom, que la République songerait à eux avant tout, et quand ils ont réclamés, comme chose sacrée, la réalisation de ces promesses, vous avez pris tous les biais pour leur enlever les moyens de les accomplir.

Les ennemis de la République, consternés d'abord par la victoire de Février, se sont bientôt emparés du rôle que vous n'avez pas eu la force de prendre. Tout en redevenant audacieux, ils ont eu l'esprit de s'appeler eux-mêmes les modérés. Vous avez fait le contraire. La mitraille de Rouen vous a trouvés accommodants. Vos juges (qu'on a pris pour ceux de Louis-Philippe) ont consacré la terreur bourgeoise contre ceux qui, lassés de ne pouvoir vivre, faute de travail, préfèrent mourir en combattant.

Le suffrage universel a été faussé par ceux dont vous avez relevé la puissance contre vous-mêmes (et ce qu'il y a de pis, c'est que vous ne paraissez pas vous en douter). Les élections ont produit l'Assemblée que vous savez. Le peuple, lassé de voir ses vœux les plus chers se briser sans écho à la porte de ses prétendus représentants, a désiré venir leur faire visite lui-même. Au lieu de mandataires au visage ami et confiant, il n'a rencontré que des baïonnettes. Si près de février, cela l'a rudement fâché; et parce qu'il est entré, un peu brutalement, il est vrai, dans une enceinte où l'on proclame tous les jours, en belles paroles, sa souveraineté, la représentation nationale a fait la méchante et a crié par-dessus les toits qu'elle était... violée. — Peuple impudent, qui es entré à la chambre le 24 Février, et qui as osé t'y représenter le 15 mai!

Conséquences de cette terrible violation:

Violation de toutes les libertés reconquises en février;

Les plus dévoués soldats du parti démocratique jetés à Vincennes par... la République;

Les clubs mis en suspicion et soumis à une surveillance secrète;

La loi sur les attroupements renouvelée de la loi martiale de Lafayette;

L'ordonnance sur les crieurs publics, tout anodine et toute pleine de restrictions;

Une charmante petite ordonnance qui tue à la sourdine la presse populaire, et qui vaut mieux qu'une bonne grosse loi bien bruyante, comme celle sur les attroupements, par exemple.

Voilà vos états de service, citoyens gouvernants

de la République; nous en passons, et des meilleurs.

Et vous vous plaignez que la réaction vive la tête, que les prétendants se placent sur le pavé! que le crédit et le commerce soient tués, que le Peuple s'agite.

Hier, on a crié : *Vive l'empereur!* — Eh! ne comprenez-vous pas que ce cri est poussé par beaucoup de ceux qui criaient, il y a un mois : *Vive la Pologne!* — Ne savez-vous pas que le lendemain de sa victoire, la Révolution ne demandait qu'à passer la frontière, pour porter l'indépendance, et non la guerre? Vous êtes-vous jamais douté qu'alors elle n'avait qu'à se montrer pour vaincre?..

Le peuple croyait que la République lui tiendrait parole, et trancherait de son épée les traités de 1815. La République, qu'il personifie dans vous et dans l'Assemblée nationale, a trompé sa foi; et cette foi, il la reporte sur l'aigle de l'empire, sans s'apercevoir que cet aigle n'est qu'un tombeau, et qu'il ne contient que des cendres.

Le crédit! la confiance! ils n'existent que dans les gouvernements forts et vrais; et vous ne pouvez et ne pouvez que par le peuple, vous ne pouvez être vrais que par les principes qui sont la vie de la France, et sur lesquels il s'appuie.

Oh! revenez au peuple, il en est temps; car vous reculez vers le passé avec la rapidité du vertige. Vous parlez sans retour la République, vous qui prétendez la gouverner, et vous perdez avec elle ceux qui luttent hier contre la royauté, et qui seraient prêts demain à s'abîmer sous les ruines d'une nouvelle Varsovie, si demain on attendait au salut de la République.

Nous vous en conjurons; ne soyez point sourds aux douleurs de la patrie, car la patrie est vraiment en danger, elle est menacée de retomber sous le joug si vous ne frappez un coup décisif.

Il n'y a plus qu'un parti à prendre pour être un pouvoir vraiment fort et vraiment démocratique.

Au lieu de chercher vainement à combattre la force du peuple, incorporez-vous-la, et il vous rendra sa confiance. Appelez à vous toutes les énergies du parti révolutionnaire, et elles seront heureuses de vous répondre... Abaissez devant les ex-captifs de la royauté le pont-levis de Vincennes... Réorganisez, en un mot, la révolution à la face de ses ennemis, et vous serez véritablement le gouvernement de la République.

De l'audace, encore et toujours de l'audace! sans cela la République ne peut être sauvée.

Vive la République!

« Otez à la mémoire de l'empereur le reflet des luttes et des douleurs nationales, que lui restera-t-il? Son génie! Oui; mais qui oserait comparer même celui-là au génie de la nationalité française?.. »

« Si de la future victoire du peuple quelque soldat voulait encore profiter pour usurper la souveraineté nationale, eh bien! montrez-lui le tombeau de l'empereur ramené l'on sait d'où et par qui aux Invalides. Là, Napoléon dort d'un sommeil qui n'a que des legs, et plus de rêves pour l'ambitieux. Napoléon vivra à jamais dans l'histoire; nul ne le fera jamais vivre hors de là. L'empereur est mort, vive la nation! »

Voici ce qu'écrivait il y a huit ans, à propos de l'anniversaire des cendres de l'empereur, un homme qui a admirablement traduit le génie de la Révolution par la force de son caractère et de son talent, Godefroy Cavaignac. — Depuis, le peuple a remporté une victoire de plus; et les circonstances donnent à cette citation une rare valeur.

En effet, nous savions bien que les cendres du grand homme dormaient aux Invalides; mais voici

qu'on nous apprend qu'un phénix va renaitre de ses cendres.

C'est un empereur, un aigle, un génie peut-être? Non, jusqu'ici, c'est un neveu.

L'existence et le génie de ce neveu nous avaient été révélés, il y a quelques années, par les malencontreuses équipées de Strasbourg et de Boulogne...

Si ce neveu, en ce temps de vicissitudes monarchiques, rêvait le trône et la couronne, que dis-je? l'empire de son oncle... il faudrait le plaindre, même dans le cas où, brisant du nom, il aurait également hérité du génie...

Mais, pour fiabe de consolation, on vient de le montrer représentant, et l'Assemblée a décidé qu'elle le recevrait dans son sein...

Allons, tant mieux! Puisse l'Assemblée nationale avoir un bon représentant de plus, cela ne lui fera pas de mal...

Nous le lui souhaitons de tout cœur; et vive la République!

Comme quoi un aigle peut se métamorphoser en canard.

La France n'est pas le pays des chimères, c'est le pays des réalités. La bourgeoisie est l'expression la moins consolante du positivisme.

Pourquoi donc ces prétentions du prétendant qu'on nomme Henri V et le prince Louis?

Pourquoi surtout cette prétendue adoration du nom de Napoléon, qui n'est qu'un stupide fétichisme?

On ne doit pas plus adorer un homme qu'une paire de bottes. Le premier suit très-souvent, même et surtout quand il est grand; — les dernières sont au contraire très-utiles et l'on doit les aimer, — même et surtout lorsqu'elles sont grandes.

Qu'en nous pardonne ce ton léger à propos du prince Louis! Les clameurs et l'événement qu'il a soulevés sont d'une bouffonnerie affligeante, et nous ne pouvons qu'en rire.

Le prince Louis, car ce n'est pas encore monsieur Louis, a des partisans. Nous le concevons difficilement. Il n'a rien fait pour en avoir, à moins qu'on ne considère comme titre d'estime et d'admiration ses échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, qu'il faut mettre sur le compte d'une ivresse impardonnable, au dire d'un témoin oculaire, à moins que sa nationalité perdue au profit de la Suisse ne lui soit une recommandation puissante.

Il n'est pas de facéties, pas de bouffonneries que n'aient inventés les admirateurs, payés, peut-être, de ce neveu de Napoléon le Grand!

Il y en a une surtout que nous recommandons aux amis de la vieille gaité gauloise.

On dit, et sans pousser de rire nous ne pouvons le redire, on dit que le prince Louis, connaissant l'affection demi-séculaire de certains hommes affligés de chauvinisme pour l'aigle impérial, a élevé, secrètement, un aigle magnifique, royal, tranchons le mot, et qu'il se propose de faire avec lui une entrée triomphale dans Paris.

De plus, cet aigle, contrairement aux habitudes reçues chez ses pareils, parle comme un perroquet; nous voulons dire comme un avocat (lisez le discours du citoyen Jules Favre). On lui a appris des lambeaux de phrases, qu'il répétera, sans se tromper, aux prochaines émeutes, le jour du couronnement du prince Louis.

Les malveillants, qui n'aiment pas les prétentions de ce prétendant naïf, osons, prétendent que cet aigle pourrait bien être un oison. Pour notre part, nous aimons à croire que c'est un canard!

L'aimable Faubourien recommande à ses lecteurs son frère le Gamis de Paris, qui a plus d'esprit qu'il n'est gros.

L'EMPEREUR

à la façon de Barbari

NOUVELLE CHANSON.

A la façon de Barbari.

Peuple, j'viens te féliciter...
Sans te donner la pomme.
Quoi! tu prends pour te représenter
Le neveu du grand homme!...
Je sais bien que Napoléon
Est un joli nom,
Mais l'empereur, dit-on,
De ses enfants, n'était chéri,
Bibi...
Qu'à la façon de Barbari,
Mon ami.

De son oncle il est bien le neveu :
Il a la même taille,
Il a, comme lui, l'œil de feu,
Et son cœur ne tressaille.
Qu'aux mots : soldat, boulet, canon!
La faridondaine, la faridondaine,
Il est presque aussi guerrier qu'il est,
Bibi...

A la façon de Barbari,
Mon ami.

Il n'a pas de petit chapeau
Ni d'indigot grisé,
Sous son nez que l'on dit fort beau,
Brune moustache frisée.
Devant, c'est peu Napoléon,
Mais, l'voyant, dit-on,
Tourner le talon,
Un vieux grognard dirait : C'est lui,
Bibi...

A la façon de Barbari,
Mon ami.

Quelque très-fort, s'il n'est pas grand...
C'est que, pour tout plaisir,
Il ne mange à tous ses repas...
Qu'un pain et du fromage.
Le sachant si sobre, on dit...
Qu'il n'aim'rait c't'homme là?...
Je conçois cela...

J'aurais dû le nommer aigle,
Bibi...

A la façon de Barbari,
Mon ami.

Il possède trop d'qualités...
S'il se rend populaire,
La plus belle des libertés;
Ne sera qu'un chimère.
Car, le bourgeois nom'ra ma foi,
Napoléon roi,

S'il est vrai qu'il doit
Ramenner argent et crédit,
Bibi...

A la façon de Barbari,
Mon ami.

Or, vous connaissez le dicton,
Ou je vais vous l'apprendre :
Il dit : Quand on prend du galon...
Oh n'en saurait trop prendre,
Du grand homme l'aimable neveu
Se dira : Morbleu!

Un trôn' coût' si peu...
Que j'veux être empereur aussi,
Bibi...

A la façon de Barbari,
Mon ami.

Comme tout bon républicain
Ne veut qu'la République,
Il envoi' l'napoléonien
Prém'ner avec sa clique.

Qui d'entre nous, voulant changer,
Oùrait se charger
De le protéger?...
Lui... qui dirait au jour : Merci,
Bibi...

A la façon de Barbari,
Mon ami.

JULES CROUX.

L'un des Rédacteurs : J.-B. SIMÉON.